



DISCOURS DU MAIRE DE WATERLOO SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE 2024

Waterloo, Québec, le 2 octobre 2025

Chers collègues membres du conseil municipal,
Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Les états financiers ont été déposés lors de la séance du 1^{er} octobre 2025. Ainsi, j'ai le privilège de vous présenter le bilan de la situation financière de la Ville de Waterloo pour l'année 2024.

Le rapport traitera des sujets suivants :

- Le rapport financier pour l'année 2024 ;
- Les prévisions pour l'exercice en cours ;
- Les principales orientations qui guident l'exercice budgétaire pour l'année 2025 ;
- La rémunération et les allocations des membres du conseil.

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DE L'AUDITEUR AU 31 DÉCEMBRE 2024

Selon les Normes comptables canadiennes en vigueur pour le secteur public, les états financiers furent vérifiés par un auditeur indépendant, en l'occurrence, la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Le rapport conclut :

« À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section "Fondement de l'opinion de réserve" du présent rapport, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Waterloo au 31 décembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (et de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

La version intégrale du rapport est disponible pour consultation au Service du greffe et sur le site web de la ville de Waterloo.

En bref, l'exercice 2024 a dégagé un surplus de 794 061 \$

Des réserves financières et des fonds réservés totalisant le montant de 1 246 514,51 \$ sont inscrits aux états financiers et ceux-ci touchent les principaux secteurs suivants :

- Fonds de roulement disponible : 93 718 \$
- Fonds de roulement engagé : 1 506 282 \$
- Fonds de parcs : 49 378, 62 \$
- Fonds réfection et entretien des voies publiques : 35 897, 89 \$
- Réserve financière pour l'église St-Luke : 58 706 \$
- Réserve financière pour la protection du lac Waterloo : 7 992 \$
- Réserve financière pour la revitalisation du centre-ville : 100 000 \$
- Réserve financière pour les élections : 47 116 \$
- Surplus affecté pour la cour municipale : 37 291,28 \$
- Réserve pour l'achat d'un camion incendie : 447 165 \$

Nous nous sommes servis du surplus non affecté pour réaliser certaines dépenses : 792 162 \$

Voici quelques affectations :

- Équipements informatiques : 100 000 \$
- Réparation et services professionnels, réservoir des érables : 153 531 \$
- Remplacement du condenseur évaporatif de l'aréna : 133 149 \$
- Directives de changements pour le puits Allen III : 45 780 \$
- Refonte du plan d'urbanisme : 45 252 \$
- Étude environnementale, rue Taylor : 39 176 \$
- Réparation de la génératrice de l'hôtel de ville : 9 534 \$

Au 31 décembre 2024, notre surplus non affecté était de 1 814 384,86 \$

Au 31 décembre 2024, notre dette totale était de 27 179 561 \$, soit une diminution de 1 660 192 \$ comparé à 2022. Elle est composée de la dette à l'ensemble des contribuables pour un montant de 16 923 958 \$. L'autre portion de la dette qui est remboursée, capital et intérêts, par le gouvernement et par une autre tierce partie se situait, quant à elle, au montant de 10 103 503 \$, ainsi détaillé : taxes sectorielles pour un montant de 3 664 358 \$ et portion gouvernementale à 6 439 145 \$.

En juillet 2024, nous sommes allés en financement et refinancement de règlements d'emprunts pour un montant de 3 731 000 \$.

Nouveaux financements :

- Divers véhicules (nacelle, camion outil, rouleau à asphalte, mini-chargeur à trottoir) : 224 300 \$
- Prolongement de la rue Martin : 577 927 \$
- Cabane pour patineurs au parc Robinson : 34 600 \$
- Toiture de l'usine d'épuration : 277 400 \$
- Piste cyclable sur le chemin Horizon et toiture de la Maison de la Culture de Waterloo : 462 600 \$
- Pavages des rues Des Flandres et Beaulac ainsi que le trottoir de la rue Lewis Ouest : 1 000 000 \$

Pour l'année 2024, notre fonds de roulement a servi à financer certains projets pour un montant de 333 466 \$

- Mur arrière de l'aréna : 31 597 \$
- Éclairage au parc Robinson : 45 097 \$
- Réseau informatique : 75 000 \$
- Système de contrôle des eaux usées : 88 997 \$
- Plaque vibrante réversible : 14 409 \$
- Terrain de tennis (lumières, cartes à puce, caméra) : 21 817 \$
- Autres projets (7) : 56 549 \$

La population de la ville a passé le cap de 5 000 habitants pour s'établir à 5 560 habitants selon le décret du gouvernement du Québec pour l'année 2024.

RÉALISATIONS EN 2024

L'année 2024 a été marquée par l'adoption d'une première planification stratégique pour la Ville de Waterloo. Un document phare dont les six aspirations guideront les actions et les projets jusqu'en 2030. Ce document, élaboré en collaboration avec la population, les partenaires, les organismes locaux et l'équipe municipale, affirme la vision, la mission et les valeurs de Waterloo. En plus, cette année a été l'occasion de souligner le 150^e anniversaire du Service de sécurité incendie de Waterloo.

L'équipe des travaux publics a contribué à la réfection des infrastructures sur la rue Girouard et a amorcé les travaux sur la rue Saint-Joseph. Elle a également participé au commencement des travaux de réfection de la toiture de la Maison de la culture de Waterloo et a procédé à la réfection du réservoir des Érables. Finalement, accompagnée d'experts, elle a procédé aux

études sur la capacité résiduelle de nos infrastructures en eau qui nous ont montré que la Ville dispose d'une marge de manœuvre satisfaisante afin de pouvoir planifier les étapes qui permettront de soutenir les besoins de la population actuelle et future.

Notons également l'inauguration des sentiers de la réserve naturelle, le renouvellement de la certification 4 Fleurons des Fleurons du Québec, l'installation de modules de jeux au parc de la Caboose ainsi que l'adoption du Plan d'action de la politique culturelle et patrimoniale.

Le service d'urbanisme a traité 1259 demandes en 2024, dont 919 permis de toutes sortes ont été délivrés, incluant 56 permis de constructions neuves (la création de 150 nouvelles portes résidentielles) pour une valeur estimée de 32 975 000 \$ (en constructions neuve, résidentielle, commerciale et industrielle, confondues).

Plusieurs programmes de subventions sont en place notamment pour le remplacement d'une toilette standard par une toilette à faible débit (10 demandes), l'achat de barils récupérateurs d'eau de pluie (8 demandes), de bornes de recharge électrique (44 demandes), de rénovation de façade (3 demandes), de couches lavables (5 demandes), de produits d'hygiène féminine (22 demandes), sans oublier la subvention accordée aux moins de 18 ans pour la pratique d'activités culturelles et sportives.

L'année 2024 a également vu se réaliser la révision du Plan d'action de développement durable (PADD) qui renouvelle les objectifs de développement durable de la Ville ainsi que l'exposition « Découvre ton Waterloo durable ! » qui mettait en lumière les réalisations et les projets à venir de la Ville de Waterloo en faveur d'un développement durable.

En collaboration avec Action Lac Waterloo, nous poursuivons nos efforts pour l'amélioration de notre lac en gardant notre programme qui permet aux propriétaires de créer une aire de biorétention (jardin intelligent) sur leur propriété. À cet effet, 5 permis furent délivrés en 2024. Ces aménagements permettent de retenir l'eau qui, autrement, s'écoulerait sur la rue et dans nos réseaux d'égouts sanitaires et pluviaux. Le programme se poursuit pour l'année 2025.

La revitalisation du centre-ville est encore d'actualité grâce au travail acharné de notre directeur du développement économique et touristique, plusieurs démarches furent faites pour attirer de nouveaux commerces, incluant ceux de la restauration. De plus, afin de toujours stimuler la réflexion autour de la revitalisation du centre-ville, Waterloo a été le théâtre d'une Charrette d'urbanisme, une compétition académique qui rassemblait une quarantaine d'étudiantes et d'étudiants au baccalauréat en urbanisme de l'Université du Québec à Montréal.

Plusieurs activités animent notre ville telles que les Mercredis chauds (Maison de la Culture de Waterloo), le Festival des bières de Waterloo, le Festival Underground de Waterloo, la fête de la Saint-Jean, le Symposium Waterloo et l'Art d'aimer, l'événement Érablement Bon, le Marché local de Waterloo, la première édition de Relâche ton fou ! (1 100 personnes en 2 jours), ou encore le tournoi national M13 et les tournois de soccer, de tennis, de baseball, etc.

PRÉVISIONS DE L'EXERCICE FINANCIER EN COURS (ANNÉE 2025)

BUDGET 2025

Pour 2025 nous prévoyons que les recettes seront de 15 032 768 \$ et les dépenses seront du même ordre.

Nous soutenons les activités culturelles et de loisirs en ayant voté au budget 2025, un montant de 100 000 \$ en subventions pour aider les organismes.

Nous remettons également une subvention afin que les jeunes de moins de 18 ans de Waterloo puissent participer aux activités culturelles et sportives. Pour ce faire nous budgétons un montant de 80 000 \$.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Conformément aux dispositions de la loi, la rémunération annuelle versée aux élu(e)s pour l'année 2024 est la suivante :

- Le maire a reçu 51 697 \$
- Une conseillère ou un conseiller a reçu 16 210 \$

Les membres du Conseil reçoivent également, et ce, en vertu de la *Loi sur la rémunération des élus*, une allocation en partie non imposable qui leur est octroyée pour pallier les dépenses qu'engendrent leurs fonctions au sein du Conseil, ce montant est imposable de la part du gouvernement fédéral.

Ces allocations sont de :

- 19 422 \$ pour le maire
- 8 105 \$ pour une conseillère ou un conseiller

Le membre du Conseil qui agit à titre de maire suppléant voit, pour sa part, sa rémunération majorée de 15 %, comme le prévoit la loi.

De plus, le maire reçoit, de la MRC de la Haute-Yamaska, une somme de 26 139 \$ pour siéger en tant que membre du Conseil des maires.

DÉPÔT DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$

La liste des contrats municipaux supérieurs à 25 000 \$ accordés par la Ville en 2024 est disponible au greffe et sur le site Internet de la ville.

CONCLUSION

L'année 2024 fut très active. Encore une fois, plusieurs projets ont pris leur envol et se poursuivront en 2025.

La prochaine année annonce une fois de plus beaucoup de changements à Waterloo, que ce soit dans la construction résidentielle, commerciale et industrielle. Notre valeur foncière est passée de 527 865 800 \$ en 2023, puis à 621 733 900 \$ en 2024 et sera de 983 738 000 \$ en 2025.

Je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui travaillent à la Ville de Waterloo. Elles font preuve de professionnalisme par leur travail acharné et font du bien commun leur motivation à répondre aux besoins de la population et des organismes.

Nous ne sommes pas une grande équipe et beaucoup de choses sont à faire, mais la collaboration et l'entraide sont des principes fondamentaux à la Ville qui nous permettent d'être constamment en action et en quête de solution au bénéfice de toute la communauté.

Les membres du Conseil municipal et du personnel vous remercient pour votre compréhension et votre appui dans les projets qui font de Waterloo un partenaire de vie.

Merci de votre attention,

Jean-Marie Lachapelle,
Maire de Waterloo